

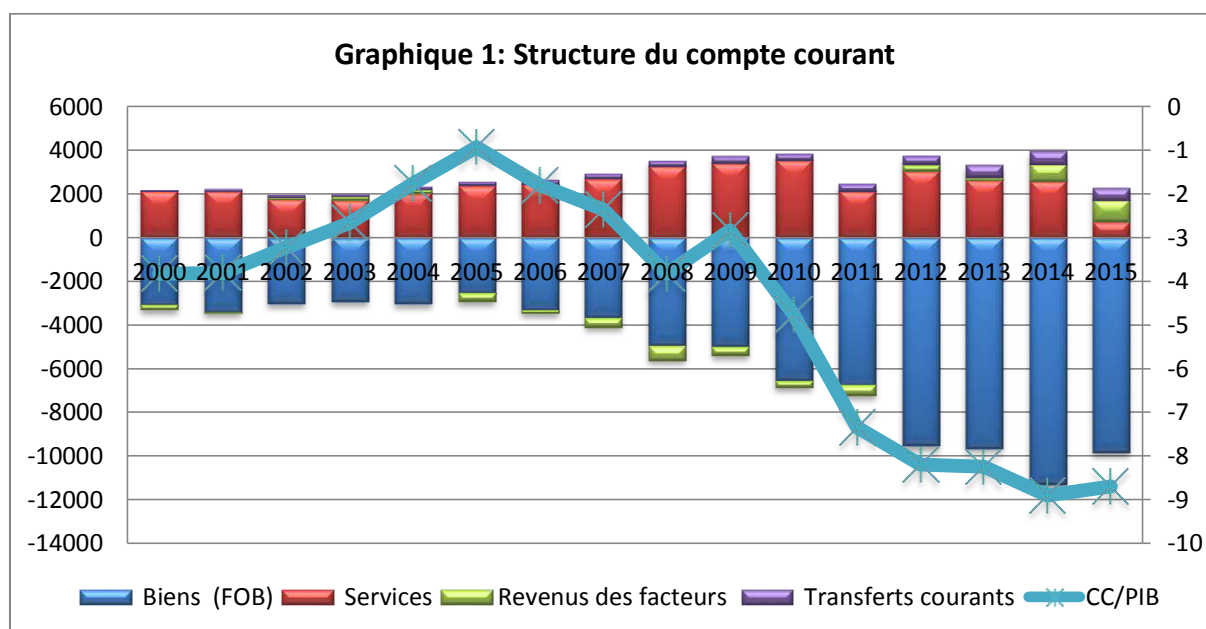


**Le secteur des TICs et ALECA :
Etat des lieux vs attentes du secteur**

Le secteur des TICs et ALECA : Etat des lieux vs attentes du secteur

Fatma MARRAKCHI CHARFI
Professeur d'Economie

En Tunisie, et conformément à l'évolution de l'économie mondiale, le commerce des services est de plus en plus important dans l'économie et représente une part non négligeable du PIB (43% en 2015) et où la part des technologies de l'information et de communications (TIC) représente environ 6% du PIB en 2014 avec une valeur de 4,5 milliards de Dinars, contre 2,5% en 2002. Toutefois, les exportations de services qui étaient essentielles pour résorber une grande partie du déficit commercial sont de moins en moins performantes aujourd'hui. En effet, l'examen des différentes balances des paiements de la Tunisie, montre qu'en 2005 par exemple, la balance des services résorbait 93% du déficit commercial. En 2014, les services ne couvrent que 22% du déficit commercial et en 2015 les services couvrent uniquement 7% du déficit commercial (Graphique 1). Pour connaître l'origine de ce déclin et positionner le secteur des TICs dans les services, il est essentiel d'étudier la structure des exportations de services d'une part et d'autre part évaluer l'évolution des exportations des TICs.

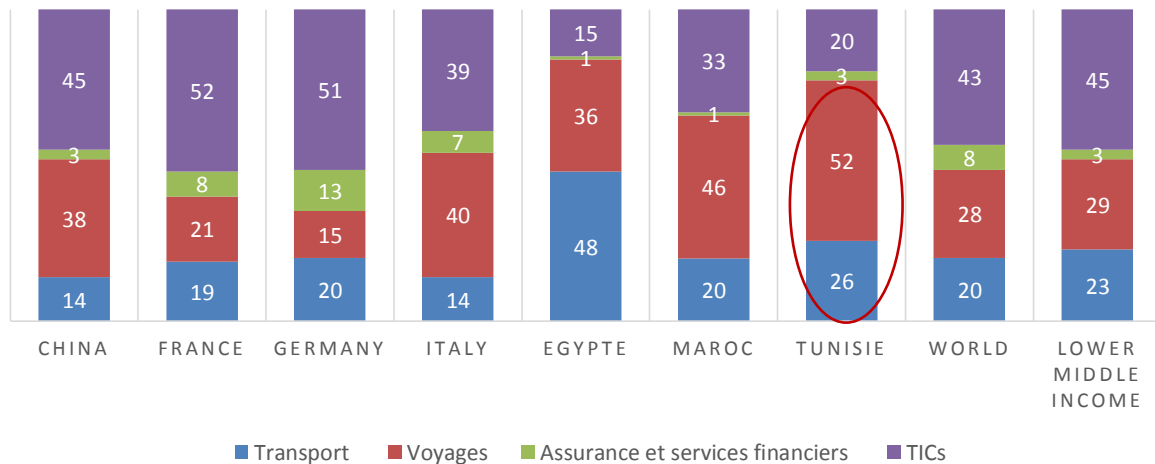


Source : Calculs de l'auteure à partir des données de la balance des paiements (BCT)

Concernant la structure des exportations des services comparativement à celle d'autres pays partenaires ou similaires et à la moyenne mondiale, le graphique 2 nous montre que dans le monde la structure des exportations des services est divisée en 50% voyage et transport et 50% TIC et services financiers, alors que la spécialisation de la Tunisie reste sur des secteurs traditionnels : (78%) pour les transports et voyages et uniquement 20% TIC et 3% services financiers. Pour le Maroc, la part des TICs dans les exportations des services est nettement supérieure à celle de la Tunisie, elle est de 33%. La part du secteur des TICs est encore plus élevée dans les pays développés, principaux partenaires de la Tunisie. En effet, les parts de ce secteur pour la France, l'Italie et l'Allemagne sont respectivement 52%, 39% et 51% dans le total

des exportations de services. Ainsi, la Tunisie se positionne sur les secteurs traditionnels et n'est pas en train de suivre l'évolution des pays développés ni la tendance mondiale dans la spécialisation au niveau des services. Elle est bien en deca de la moyenne mondiale quant à l'importance des secteurs des TICs dans les services. La Tunisie est même loin derrière la tranche inférieure des pays à revenus intermédiaires pour laquelle la part des TICs dans les exportations des services est de 45% (Graphique 2).

Graphique 2: La structure des exportations de services en 2014



Source : Calculs de l'auteure à partir des données de L'UNCTAD

Toutefois, et contrairement aux services touristiques qui se trouvent fortement et négativement impactés par la révolution, les exportations dans le secteur des TICs après avoir été en nette progression entre 2006 et 2011, maintiennent le cap après 2011. En effet, la part de ce secteur a plus que doublé, en passant de 5% en 2006 à 10,8% en 2011, et après 2011, la part de ce secteur dans les exportations totales des services est restée stable (graphique 3). Ce qui dénote de la résilience de ce secteur face aux chocs. Les services informatiques en 2014 rapportent 1 milliard de dinars en recettes d'exportation, ce qui représente 2,75% du total des exportations tunisiennes.



Source : Calcul de l'auteure à partir des statistiques de l'INS.

D'une manière générale, le secteur des TICs est souvent réduit au secteur des télécommunications, de la poste et des centres d'appel. D'ailleurs, même au niveau des statistiques, il est compliqué de dissocier les segments du secteur télécom et services informatiques. En effet, les services informatiques qui sont souvent marginalisés et dont la part dans le PIB est d'environ 1%, sont des activités à développer beaucoup plus que les télécoms dont la valeur dans la valeur ajoutée tourne autour de 5%. C'est pourquoi nous nous intéresserons plus aux services informatiques qu'aux Télécoms.

Tableau 1 : Le poids du secteur des TICs dans le PIB

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
VA des services informatiques /PIB	1,30	1,23	1,17	1,08	1,04	1,02
VA télécom et de la poste /PIB	4,75	4,94	5,18	5,02	4,99	4,99
VA services informatiques, de la poste et des télécom/PIB	6,05	6,17	6,35	6,10	6,03	6,01

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'INS

Qu'en est-il des sociétés dans les services en ingénierie informatique (SSII) ?

Le site web du ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique, décrit les SSII tunisiennes comme des entreprises performantes, disposant de domaines de compétences assez larges avec une forte maîtrise technologique doublée d'un savoir-faire métier. Leurs Principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- ♦ Planification stratégique en système d'information et de communication et sectorielle
- ♦ Conseil en systèmes d'information et en TIC : diagnostic, modélisation, autres
- ♦ Etudes
- ♦ Ingénierie et édition de logiciels
- ♦ Ingénierie des réseaux de communication
- ♦ Intégration de systèmes embarqués
- ♦ Intégration des systèmes d'information ou de communication "(ERP, CRM, BI, Global Banking, solutions e-Business/e-Commerce, Réseaux étendus d'entreprises...)
- ♦ Infogérance
- ♦ Gestion de services distants de base de données ou applicatifs
Principaux secteurs d'intervention des SSII
- ♦ Secteur public : gestion du personnel, gestion budgétaire, impôts, douane, services de santé,
- ♦ Sécurité sociale, taxe locative, électricité, eaux, ...
- ♦ Secteur des télécoms : opérateurs de télécoms, services de télécoms

- Entreprises : gestion des ressources humaines, ERP, GPAO, GMAO, gestion commerciale, Gestion financière, business-intelligence, ...
- Secteur financier : banque, assurance, ...
- Secteurs horizontaux : e-commerce, e-gov, e-learning, ...

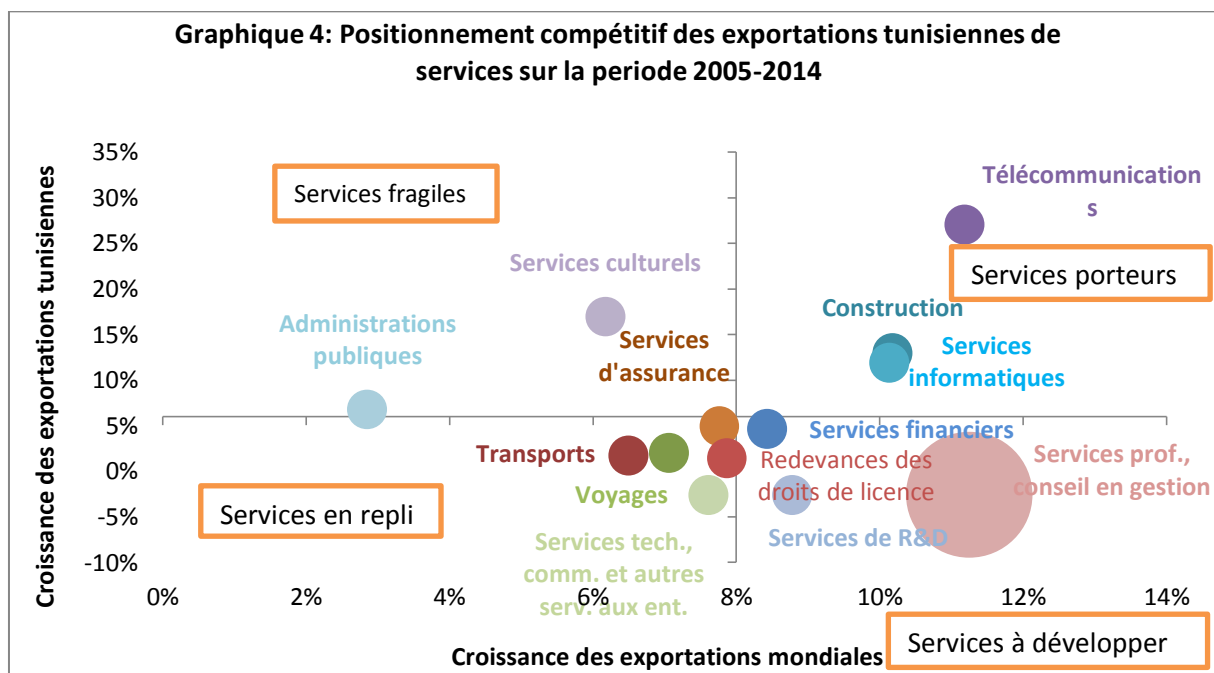
I – Les points forts du secteur :

Par rapport aux autres secteurs, le secteur des TICs est un secteur porteur (graphique 4). En effet, les secteurs porteurs sont les secteurs les plus prêts à affronter la concurrence internationale et qui peuvent tirer profit d'une plus grande ouverture sur le marché étranger d'une manière générale et sur le marché européen, plus spécifiquement.

L'analyse du positionnement compétitif de la Tunisie au niveau des services est menée en recoupant deux indicateurs qui sont : la performance des exportations tunisiennes et la demande mondiale par service. Bien évidemment les secteurs porteurs à encourager sont les secteurs qui satisfont deux critères :

- une expansion de la demande mondiale supérieure à la moyenne (un marché en expansion au niveau mondial) et
- une croissance des exportations tunisiennes d'un secteur spécifique supérieure à la moyenne (le taux d'accroissement des exportations tunisiennes est censé refléter la performance de chaque secteur par rapport à la moyenne).

Les secteurs porteurs qui satisfont ces deux critères sont les services des TICs dans ses deux composantes : (les services des Télécoms, informatique et informations), le secteur de la construction et le secteur financier.



Source : Calcul de l'auteure selon les données de l'UNCTADStat

Tel que décrit, le secteur des TICs est un secteur en pleine expansion pour la Tunisie. Le ministère des technologies et de la communication et de l'économie numérique, à l'occasion des présentations faites en Tunisia 2020, présente le secteur comme

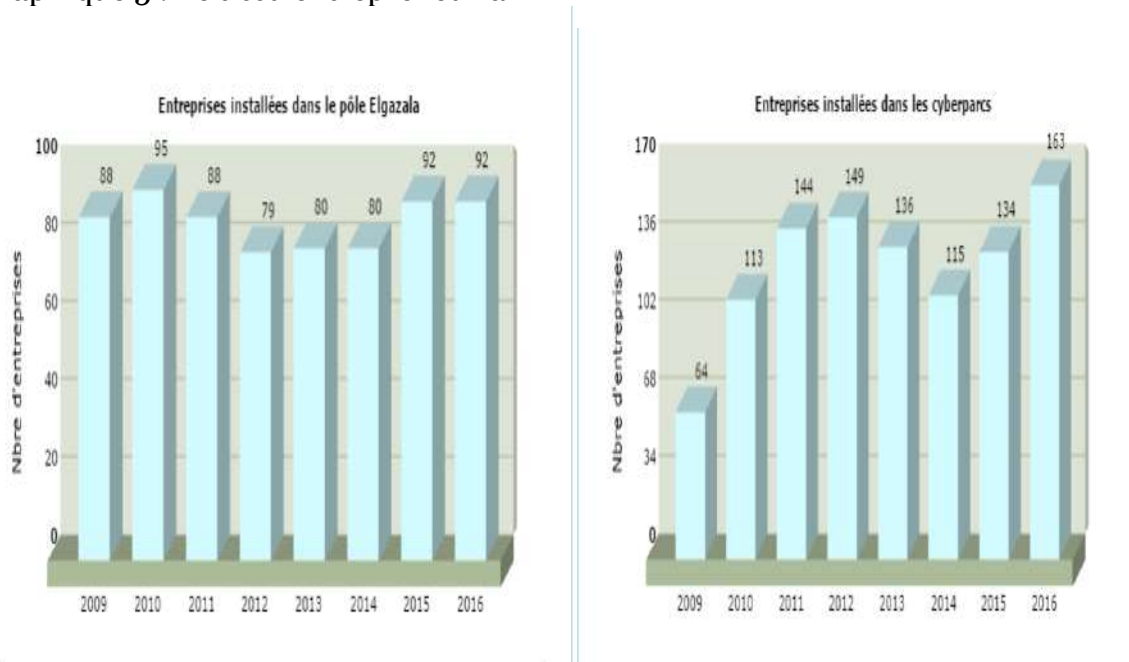
représentant 7% du PIB, employant 100 000 employés, fournissant 12 000 diplômés et réalisant 11% de croissance pour 2014.

Le segment des télécommunications (ligne fixe voix et data, sans fil voix et data) représenterait 66 % du secteur tunisien des TIC et le segment du matériel 24 %. Ce dernier, est composé principalement par la revente de serveurs, PC, tablettes et écrans.

Les logiciels, les services et l'externalisation des technologies de l'information semblent être des segments relativement petits comparés aux deux précédents, mais qui ont des points forts qui peuvent améliorer la compétitivité du secteur à l'international. Les points forts sont les suivants :

- ✓ Les faibles salaires comparativement aux pays de l'UE, ce qui crée bien évidemment des opportunités à l'offshore. Toutefois, la concurrence demeure rude entre pays en développement et l'Inde reste un redoutable concurrent.
- ✓ Bonne formation des ingénieurs tunisiens, ce qui permet à la Tunisie d'exporter plus que 1000 ingénieurs informaticiens par an vers l'Europe.
- ✓ Le segment des logiciels bénéficie de l'existence de technopoles informatiques et des pépinières d'entreprises spécialisées dans ce secteur (graphique 5). Certains sous-segments, comme les logiciels métiers ou les solutions mobiles, affichent un potentiel d'innovation supérieur à celui des services informatiques car ils exigent un niveau d'expertise plus complexe.

Graphique 5 : Le tissu entrepreneurial



Source : ministère des technologies, de la communication et de l'économie numérique

D'une manière générale, les entreprises dans ce domaine sont regroupées dans des zones technologiques qui constituent un noyau dur à l'origine d'un réseau de cyberparcs régionaux. Un bon nombre d'entreprises sont aussi regroupés à la technopole elGhazala. La principale vocation de cette technopole consiste à accueillir et à soutenir le développement d'activités des hautes technologies et de promouvoir la R&D et le transfert technologique.

Tableau 2 : Les principaux segments du secteur des TICs en 2012

Part du segment	Produits	Principaux acteurs
Télécoms	ligne fixe voix ligne fixe data sans fil voix sans fil data	Tunisie Télécom Tunisiana (oreedoo depuis ...) Orange
Matériel	Serveurs PC Tablettes Ecrans	Prologic 3i
Services	Conseil en TI	
	Formations en TI	
	Conception de structure et installation Services d'assistance Systèmes de stockage Périphériques d'impression Équipement de mise en réseau Téléphones mobiles	3S One-tech Business solution Telnet
Logiciels 1,7	Logiciels métiers Solutions mobiles Paiement en ligne/sécurité	Vermeg Oxia-Group
Services ITO	Gestion et développement de contenu	Cynapsys Focus

Source : Économie du savoir évaluation de la Tunisie : « Identification et comblement des écarts en matière de capacités et d'innovation de la région située au Sud et à l'Est du bassin méditerranéen » Whiteshield Partners P.47.

Les services informatiques, dans la nomenclature de l'INS, (Nomenclature d'Activités Tunisienne de 2009 : (NAT2009) NT 120.01-1 (2009)) comprennent les activités destinées à fournir une expertise dans le domaine des technologies de l'information. Ces activités consistent à : concevoir, modifier, tester et prendre en charge des logiciels, planifier et concevoir des systèmes informatiques intégrant la technologie du matériel, celle des logiciels et celle des communications, gérer et exploiter sur place les installations informatiques et de traitement des données de clients et d'autres services professionnels et techniques de nature informatique.

Toutefois et si le graphique 4, montre que les services informatiques ont un grand potentiel de développement en tant que secteur exportateur, une étude sur le secteur offshore en Tunisie montre que la Tunisie ne se positionne pas sur les meilleurs segments, c'est-à-dire ceux qui génèrent les valeurs ajoutées les plus importantes.

Nous savons déjà que le matériel informatique représentait 24 % du secteur en 2012 et se caractérise par des ventes de marques étrangères, plutôt que de production locale. Si, en outre, on considère le secteur des services offshore, qui reflète les exportations de certains segments du secteur services informatiques, une analyse l'avantage comparatif révélé par segment peut nous éclairer sur les segments développés et à développer.

Tableau 3 : Activités offshore en Tunisie par rapport au reste du monde.

Marché offshore des TICs	Segments	Tunisie 2009	Monde 2010	ACR
		$X_{TIC}/X_{TOTALES}$	$X_{TIC}/X_{TOTALES}$	
ITO	Développement et gestion du contenu	0,25	0,51	0,50
BPO	Centre d'appels, Autres services (RH-financier)	0,67	0,39	1,73
Ingénierie R-D	Ingénierie support technique	0,08	0,10	0,8

Source : Économie du savoir évaluation de la Tunisie : « Identification et comblement des écarts en matière de capacités et d'innovation de la région située au Sud et à l'Est du bassin méditerranéen » Whiteshield Partners P.87

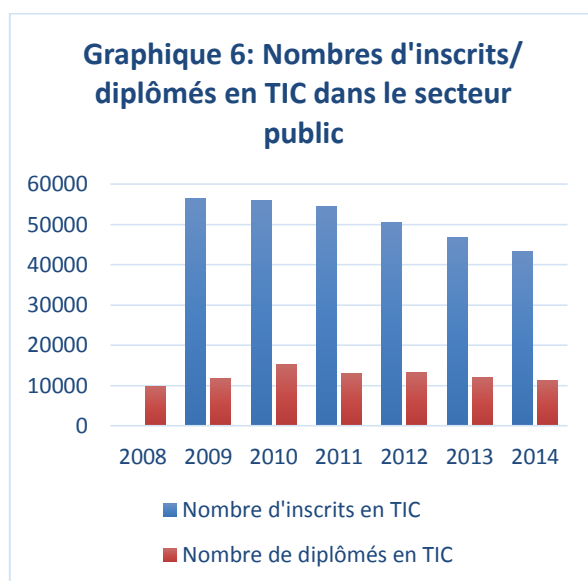
Par avantage comparatif révélé (ACR), on entend la part des exportations d'un produit j par rapport à l'ensemble des exportations d'un pays donné divisé par la part des exportations de ce même produit dans le total des exportations d'une zone de référence (par exemple le monde). On peut juger de la performance d'un secteur en comparant son ACR par rapport à l'unité.

- Si $ACR > 1$ cela signifie que le secteur est plus performant dans le pays en question que par rapport à la zone de référence (le monde dans notre cas)
- Si $ACR < 1$ cela signifie que le secteur est moins performant dans le pays en question que par rapport à la zone de référence (le monde dans notre cas)

Partant de ce benchmark, on constate que la Tunisie possède un avantage comparatif révélé uniquement dans le Business Process Outsourcing (BPO), qui est l'externalisation des processus métier représentant l'activité à valeur ajoutée faible de l'offshore, dont principalement les centres d'appel. Paradoxalement dans le secteur des TIC, la Tunisie a misé sur la formation d'ingénieurs dans les secteurs public et privé et doit pouvoir s'appuyer sur cet enseignement de qualité pour accroître les capacités de Knowledge Process Outsourcing (KPO) et non en BPO. En effet, l'externalisation des activités intellectuelles, devrait permettre d'orienter l'ACR vers le KPO, de manière à ce qu'elles dépassent celles de BPO. Cependant, les services de BPO continuent de dominer 67 % du marché offshore tunisien. Il convient désormais d'étendre les capacités des entreprises du pays afin qu'elles proposent davantage de services à forte valeur ajoutée d'ITO, de R-D et de KPO, qui présentent un retour sur investissement élevé et un meilleur potentiel d'innovation.

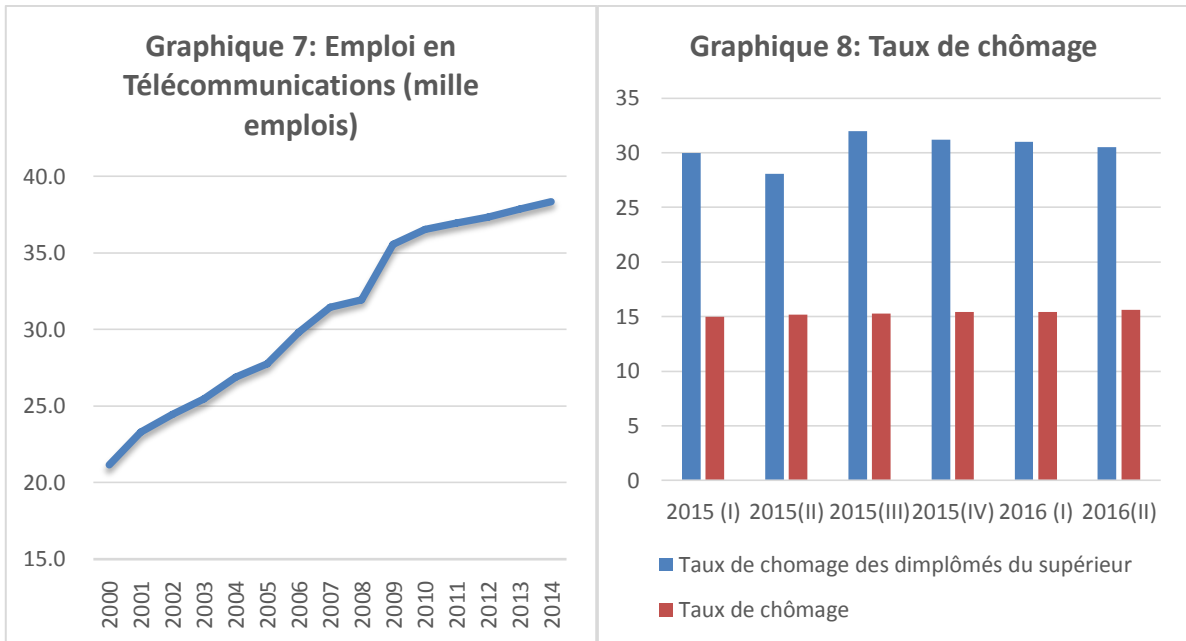
Les efforts soutenus de l'Etat tunisien ont été justement de tenter de fournir des compétences informatiques à ces entreprises en créant plus de 200 filières de formation universitaire en TIC. Le pourcentage des étudiants inscrits dans les filières TIC tourne autour de 16% entre 2009 et 2014, alors que le pourcentage des diplômés en TIC a augmenté de 18% en 2009 à 20% en 2013. Ainsi, le nombre de

diplômés en TIC du secteur public uniquement est passé de 200 en 1998 à 9.719 en 2008 à plus de 12.000 en 2014 (graphique 6).



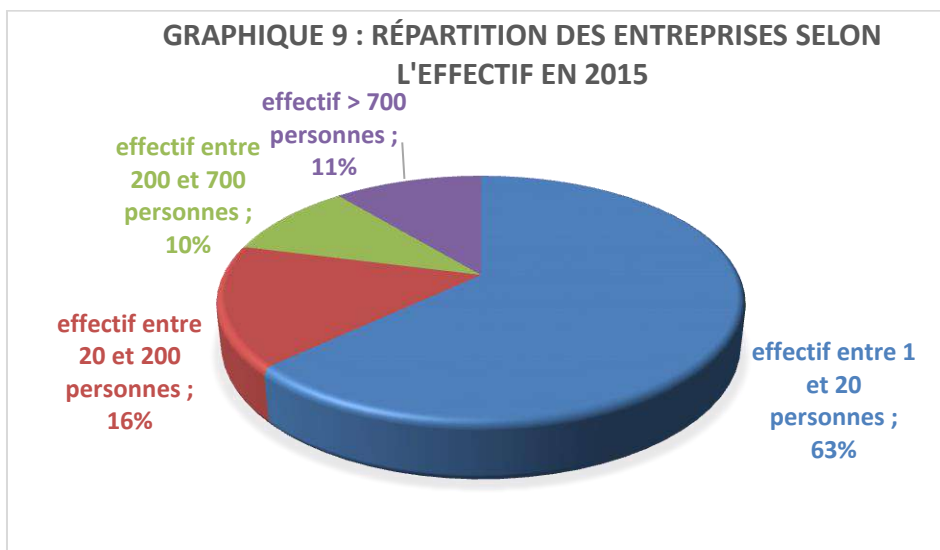
Source : Construit par l'auteure à partir des données de l'INS

Entre l'année 2000 et l'année 2014, le nombre d'employés dans le secteur des TICs a presque doublé, toutefois et malgré cette croissance marquée de l'emploi dans ce secteur, l'effet global reste limité (graphique 7). En effet environ 1,2 pour cent de la population active travaille dans le secteur des TIC, sur la dernière décennie. Par conséquent, même une forte expansion continue du secteur aura seulement un effet modeste sur la réduction du taux de chômage global. Quoique, et étant donné que ce secteur emploie surtout des diplômés de l'enseignement supérieur (dont le taux de chômage dépasse les 30% par rapport à 15%, tout secteur confondu), son expansion pourrait alléger le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur (graphique 8). Il est à noter que les entreprises spécialisées sont celles qui créent le plus d'emplois dans le secteur. Ce sont des entreprises de développement de logiciels, des entreprises de revente et d'intégration de matériel informatique, des players du commerce électronique, des entreprises de prestation de services.



Source : Construit par l'auteure à partir des données de l'INS

Malgré tous les points forts et positifs dont bénéficie le secteur, les entreprises restent quand même de petite taille en face à une demande qui provient en grande partie des entreprises publiques avec des commandes importantes. En effet, d'après un rapport de la banque mondiale¹, la plupart des entreprises de TIC en Tunisie sont relativement jeunes et de petite taille. Environ 80 pour cent des entreprises ont moins de 50 employés. Ainsi, les entreprises publiques hésitent beaucoup avant de s'adresser à un fournisseur local étant donné la petitesse de la taille des entreprises TICs en Tunisie. Une étude récente de M. Khanfir (2017) répartit les entreprises opérant dans ce domaine en 2015 selon l'effectif et confirme que la majorité des entreprises sont de petites entreprises.



Source Khanfir 2017.

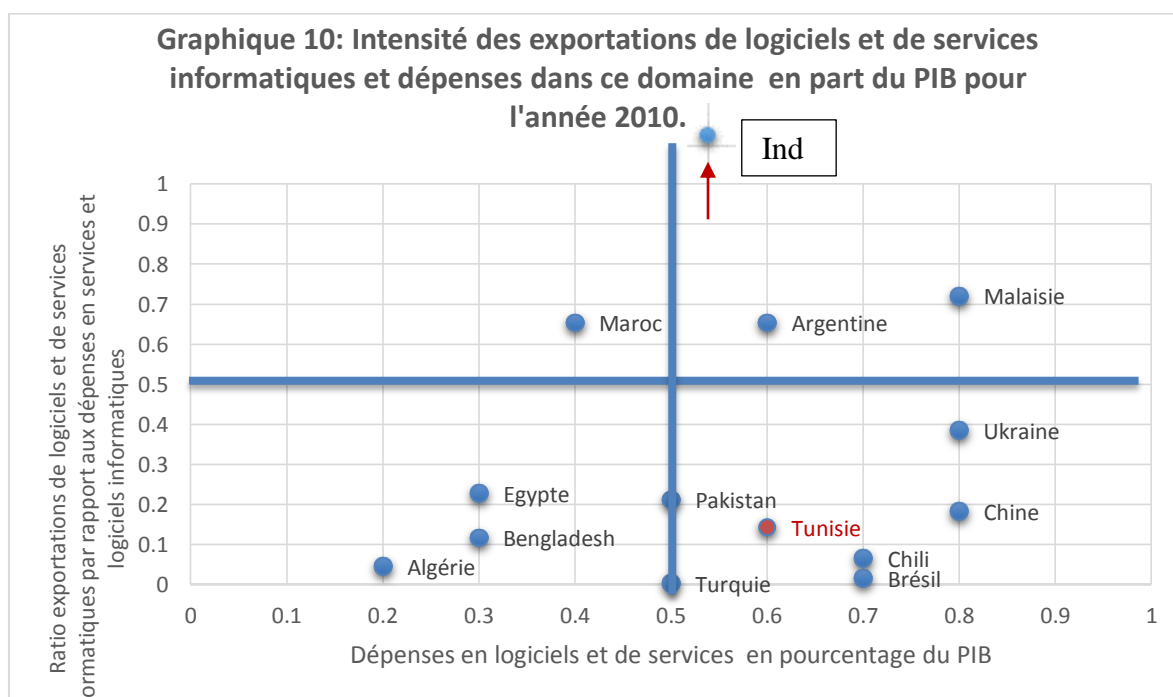
¹ Banque Mondiale (2008) « Tunisia's Global Integration ; Second generation of reforms to boost growth and employment »

Une comparaison par rapport à d'autres pays peut nous renseigner plus sur le marché tunisien des TICs.

Les services informatiques : Un benchmark à l'international :

Le rapport entre les exportations de logiciels et de services informatiques et les dépenses dans ce secteur reflète l'intensité des exportations de logiciels (ordonnée du graphique 10). Tandis que les dépenses en matériel et en services informatiques en pourcentage du PIB, permettent de mesurer l'importance de ce secteur dans l'économie (abscisse du graphique 10).

- Si les deux valeurs sont basses, cela veut dire que le secteur du logiciel et des services informatiques est sous développé. C'est le cas de l'Égypte, du Bangladesh et de l'Égypte)
- Si l'intensité des exportations est élevée, mais que les dépenses sont faibles, ceci signifie la production satisfait plutôt le marché étranger, comme c'est le cas du Maroc.
- Si la part des dépenses dans le PIB est élevée, mais que l'intensité des exportations est faible, c'est qu'il y a une marge de progression des exportations. C'est le cas de la Tunisie, du Chili, du Brésil, de la Chine et de l'Ukraine. Pour le cas de la Tunisie, les entreprises souffrent entre autres de la contrainte du contrôle de change qui les empêche de développer leurs activités à l'international. De même que la contrainte du financement de l'activité de R&D qui est coûteuse pour les entreprises mais nécessaire pour leur expansion.
- Si les dépenses intérieures et la performance des exportations sont élevées, cela signifie que les exportations sont moins susceptibles de freiner la progression de la demande intérieure en logiciels. C'est le cas de l'Inde de la Malaisie et de l'Argentine.



Source : Construit par l'auteure à partir des données publiées dans le rapport 2012 sur l'économie de l'information « L'industrie du logiciel et les pays en développement » CNUCED.

En Inde et aux Philippines², par exemple la production de logiciels est devenue une part importante de l'économie locale, tout comme la Malaisie dans le groupe de pays où les exportations et l'industrie nationale du logiciel sont relativement importantes. Les pays comme la Tunisie, le Brésil, la Chine ou le Chili où le secteur des logiciels et les services informatiques, semble occuper une grande place sur le marché local, ont des potentiels pour améliorer leurs exportations par rapport aux marchés extérieurs. En Afrique du Nord, le Maroc apparaît comme un acteur plus important sur le marché des exportations, par contre, la Tunisie dispose d'un marché intérieur plus important tandis que l'industrie du logiciel algérienne et égyptienne est sous développée. Ce graphique appuie et justifie bien l'idée qu'une grande partie de la demande des services TIC en Tunisie vient d'entreprises du secteur public qui commandent généralement à grande échelle et de chez de grandes entreprises qui sont très rares localement.

La Banque mondiale (2014) dans la « révolution inachevée » parle aussi de la nécessité de la réduction des coûts de communications internationales et d'attribution de nouvelles licences. Car le coût des communications téléphonique continuera à entraver le commerce des services et des biens aussi.

Ainsi, si on veut résumer les points faibles de ce secteur, on peut les regrouper dans les points suivants :

- La petite taille des entreprises les empêche de concurrencer les grandes firmes multinationales et réduit les opportunités pour les entreprises locales. D'où la fragilité du secteur.
- Bien que le secteur TIC étant plus orienté sur le marché local (informatisation des entreprises et de l'administration), les appels d'offre des entreprises publiques et de l'administration ont plus profité aux entreprises étrangères qu'aux entreprises locales, trop petites.
- Les entreprises tunisiennes sont soumises au contrôle de change.
- Les activités sont à faible valeur ajoutée.
- Faible financement d'activités en R&D.

Face à l'ouverture, 39% des entreprises sondées par l'étude de Khanfir (2017) estiment qu'ils n'ont pas besoin de mise à niveau alors que 61% estiment qu'elles ont besoin d'accompagnement dont 30% demandent un accompagnement concernant le développement à l'export. Pour cela, il est important de connaître la stratégie de l'Etat concernant ce secteur dans le futur.

La stratégie tunisienne dans le domaine des TICs:

Tunisie Digitale 2020 est un plan stratégique quinquennal ciblant les technologies de l'information et de la télécommunication (TIC), vise à accroître considérablement le nombre d'emplois et les recettes d'exportation du secteur.

Lancé dans un premier temps en 2014 sous le nom Tunisie Digitale 2018, le plan a été révisé l'année dernière dans le but d'aligner ses échéances et objectifs sur le nouveau Plan stratégique de développement économique 2016 -2020 mis en place par le gouvernement.

² Philippines n'est pas rapportée sur le graphique pour ne pas rendre le graphique encombré.

La stratégie Tunisie digitale 2020 veut faire de la Tunisie une référence numérique internationale et faire des TICs un levier important pour le développement socioéconomique. A travers cette stratégie L'État Tunisien ambitionne de :

- Garantir l'inclusion sociale et réduire la fracture numérique.
- Généraliser l'usage des TICs
- Evoluer vers une e-Administration transparente
- Créer de l'emploi
- Créer de la VA en encourageant l'innovation
- Améliorer la compétitivité de toutes les entreprises grâce au développement des TICs
- Mettre en place d'une cadre réglementaire transparent pour faire basculer la Tunisie vers le numérique.

La mise en œuvre de la stratégie digitale 2020 devrait permettre :

- De réaliser une valeur ajoutée additionnelle de 11 milliards de TND au bout de 5 ans (en 2020), contre 4,5 milliards actuellement.
- D'atteindre 6 milliards à l'export au bout de 5 ans, contre un milliard de dinar actuellement.
- De créer 95 000 emplois en 5 ans
- D'assurer la connectivité internet à 3 000 familles
- De développer l'industrie à travers l'innovation et l'off-shoring en plus de la création de nouveaux champions.

L'atteinte de ces objectifs nécessiterait un investissement d'environ 5,5 milliards de TND sur 5 ans à raison d'1/3 public et de 2/3 privé.

Outre la stratégie Tunisie digitale 2020, qui s'intéresse à tout le secteur, le programme **Smart Tunisia** quant à lui est destiné aux entreprises du secteur de l'offshoring ce qui contribue à creuser encore plus la dichotomie entre le secteur on shore et le secteur off shore. Ce programme a pour objectif la création de 50.000 emplois en cinq ans dans le domaine des Technologies de l'Information. L'Etat est conscient du potentiel du secteur et a alloué, pour les cinq ans, un budget équivalent à 500 Millions d'Euro sous forme d'incitations, afin d'accompagner les opérateurs internationaux et locaux dans leurs stratégies de croissance et de développement de leurs activités.

Les objectifs de **"Smart Tunisia"** s'articulent autour des points suivants :

- Créer 50.000 emplois dans le secteur TIC sur 5 ans
- Jouer le rôle d'interlocuteur unique pour les entreprises bénéficiaires du programme et les investisseurs étrangers qui pourraient en être potentiellement bénéficiaires
- Faire de la Tunisie le leader de l'offshoring francophone

- Élever la Tunisie au rang de hub de l'offshoring et plateforme de compétences pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.
- Outre le programme de smart Tunisia, il y a le chantier de la modernisation des services de l'administration, tous les portails informatiques...

Face aux points forts et aux points faibles du secteur et à la stratégie du secteur, il serait intéressant d'examiner l'offre européenne pour le secteur.

L'offre Européenne :

L'offre européenne peut concerner les services informatiques³ du point de vue du mode 3 qui revient à l'étude de l'offre sur les investissements d'une manière générale. Cette étude a été déjà effectuée et est publiée et disponible sur le site de solidar : (<http://solidar-tunisie.org/publication/aleca%20service.pdf>).

La proposition européenne sur l'investissement se base sur un principe général qui est le principe du "traitement national". Ce principe stipule que chaque partie accorde aux investisseurs de l'autre partie et à leurs investissements, en ce qui concerne **l'établissement** et **la gestion** d'une entreprise sur son territoire, un traitement non moins favorable que celui qu'elle accorde, dans des situations similaires, à ses propres investisseurs

Sinon, ce secteur est aussi concerné par la fourniture transfrontalière des services, (modes 1 et 2) : Ces services sont soumis à la clause du traitement national, mais des limitations peuvent concerner : le nombre de fournisseurs de services, la valeur totale des transactions et le nombre total d'opérations de services ou la quantité totale de services produits, exprimées en unités numériques déterminées.

Pour ce qui est des professionnels indépendants, les limitations concernent principalement la présence temporaire de personnes physiques à des fins professionnelles (mode 4). Ce volet concerne l'octroi de visas aux tunisiens puisque la partie européenne n'est pas contrainte par la mobilité des personnes. - L'offre européenne propose que l'admission et le séjour temporaire soient accordés pour une période maximale de : 3 ans pour les dirigeants/cadres et les experts, 1 an pour les employés stagiaires et 90 jours sur toute période de 12 mois pour les visiteurs en déplacement d'affaires aux fins d'établissement.

Les permis de travail qui sont essentiels pour les prestataires de services des tunisiens en Europe, ne sont pas invoqués dans l'offre européenne. Toutefois, l'offre prévoit des limitations dans le déplacement d'affaires des personnes faisant l'objet d'un transfert temporaire intragroupe. Ces restrictions peuvent concerner le nombre total de personnes physiques qu'un investisseur peut employer comme visiteurs en déplacement d'affaires et les personnes faisant l'objet d'un transfert temporaire intragroupe. Concernant les vendeurs professionnels, l'offre de l'UE stipule que

³ Les services informatiques et les secteurs connexes tels que définis par la nomenclature des Nations Unies couvre les fonctions de base utilisées pour fournir l'ensemble des services informatiques et connexes. Les programmes informatiques, définis comme l'ensemble des instructions requises pour permettre aux ordinateurs de fonctionner et de communiquer (y compris leur développement et mise en œuvre), le traitement et le stockage des données, ainsi que les services connexes, comme les services de conseil et de formation destinés au personnel des clients. L'évolution technologique a conduit à ce que ces services soient de plus en plus souvent offerts sous la forme de forfaits de services connexes, pouvant inclure tout ou partie de ces fonctions de base. Par exemple, des services tels que l'hébergement de site ou de domaine, l'extraction de données et la technologie Grid consistent tous en une combinaison de fonctions de base.

chaque partie permet l'admission et le séjour temporaire de ces vendeurs pour une période maximale de 90 jours sur toute période de douze mois. Sachant que les européens ne sont pas contraints par cette condition, évidemment.

Les menaces qui pèsent sur le secteur :

- La disparition des petites entreprises incapables de soutenir la concurrence internationale des grandes firmes étrangères suite à un ALECA.
- Le mode 4 concernant la libre circulation des personnes (problème de visas) empêcherait les entreprises tunisiennes d'opérer rapidement sur le marché européen.
- Il y a des limitations dans l'offre européenne, au moins dans la partie qui concerne l'investissement (mode 3), qui interdit aux parties d'exiger
 1. Un transfert technologique de l'investisseur
 2. d'atteindre un niveau ou un pourcentage donné de contenu national
 3. De recruter un nombre donné ou un pourcentage donné de ses ressortissants.
 4. D'atteindre un niveau donné de recherche-développement sur son territoire.

Les attentes tunisiennes : quelques propositions :

Il y a des propositions spécifiques au secteur et il y a aussi des demandes transversales :

- ♦ Les attentes spécifiques au secteur

La Tunisie exporte pas moins 1000 ingénieurs informaticiens par an vers l'Europe. Ces ingénieurs bien formés ont en général fait leurs premières expériences dans le monde professionnel dans des sociétés Tunisiennes. Cette perte pèse lourd pour les SSII et l'état Tunisien qui supporte les coûts de formation d'un ingénieur Tunisien. En effet, le contribuable supporte la formation de ces ingénieurs dont le coût de formation par ingénieur dépasse les 50 milles dinars, et la formation en entreprise dépasse les 30 milles dinars. Pour cela, la demande tunisienne suite à cette hémorragie d'ingénieurs est qu'au moins l'Union Européenne participe à la formation de ces informaticiens. La demande tunisienne est d'aider à **accréditer** les institutions universitaires.

Les tunisiens demandent aussi une aide financière pour augmenter la capacité de formation des écoles d'ingénieurs en Tunisie. L'UE doit apporter son soutien des grandes écoles TIC en Tunisie.

Par ailleurs, il y a une forte asymétrie entre les sociétés européennes et tunisiennes en **R&D** en termes d'accès au financement. Alors que les sociétés Européennes bénéficient de gros montants de R&D⁴ les sociétés Tunisiennes ont accès à des ressources très limités pour financer leurs programmes de R&D. Dans ce cadre, une des mesures proposées par le secteur est de permettre la délocalisation des crédits-impôt recherche octroyés.

⁴ Les accompagnements financiers des entreprises européennes proviennent des régions ainsi que les Chambres de commerces et des organismes comme BpiFrance et business France ainsi que des missions économiques.

Les universités tunisiennes demandent à aider à améliorer l'accès aux projets **H2020**, pour la Tunisie.

♣ Les propositions transversales

- La Mise en œuvre du principe du traitement national quant à l'ouverture du marché public européen aux entreprises Tunisiennes.
- Les lois pour l'acquisition de sociétés européennes sont plus contraignantes pour un tunisien que pour un européen. Les tunisiens demandent l'activation du principe du traitement national.
- L'Octroi de visas avec permis de travail à tous les travailleurs des sociétés TIC pour 4 ans.
- Enlever les obstacles de changes pour les entreprises TIC Tunisiennes qui travaillent pour le marché Européen (revoir les AVA octroyés par la BCT). C'est une mesure interne à la Tunisie.
- Accélérer la signature électronique qui facilitera le dédouanement des biens par exemple.

Ainsi, la promotion des exportations et le développement des entreprises à l'international est essentielle pour la promotion du secteur suite à l'ouverture. D'où, l'ouverture doit être considérée comme une opportunité pour ce secteur qu'il faut saisir étant donné l'opportunité qui s'offre à lui. Un plus grand accès au financement peut stimuler la R&D qui est essentielle pour ce secteur innovant et le développement de l'infrastructure. Il faudrait peut-être envisager une réforme de l'enseignement des programmes de formation pour répondre aux besoins du secteur et une réforme de l'environnement des affaires afin de réduire les coûts d'exploitation et les charges administratives.

Solidar

Tunisie تونس الاجتماعية



35 avenue Hédi Karray,
Centre Urbain Nord 1082, Tunis



+216 36 36 88 85



www.solidar-tunisie.org



contact@solidar-tunisie.org



www.facebook.com/SolidarTUNISIE